

CONTRIBUTION CROUS

ALLSHS

2024 - 2026



S O M M A I R E

2

1.AVANT-PROPOS

2.AMELIORATION DU SYSTEME D'AIDES SOCIALES ET D'ACCOMPAGNEMENT

- a. Centraliser les aides
- b. Informer sur les aides à la mobilité internationale
- c. Accompagner au mieux les étudiantEs en doctorat
- d. Accompagner au mieux les étudiantEs internationaux ALES
- e. Accompagner au mieux les étudiantEs en BTS / CPGE
- f. Vers une refonte de la plateforme d'accès à l'emploi pour les étudiantEs
- g. Agir sur la rénovation et l'accessibilité des logements pour de meilleures conditions de vie des étudiantEs

3.INCLURE LA TRANSITION ECOLOGIQUE AU SEIN DE NOS CROUS

- a. Développer l'anti gaspillage alimentaire dans les restaurants CROUS
- b. Repenser les repas pour une restauration plus écologique et plus responsable
- c. Développer une alimentaire locale avec des partenaires plus durables
- d. Vers un environnement numérique responsable

4.VERS UNE PROMOTION ET UN MEILLEUR ACCES A LA CULTURE POUR LES ETUDIANTeS

- a. Le CROUS : un rôle majeur dans l'accès à la culture
- b. Revoir l'usage de la CVEC
- c. Un meilleur accès dans l'apprentissage des langues étrangères et de France (livret annexe FNAEL)
- d. Améliorer l'accès à l'information pour touTEs

AVANT - PROPOS

À l'aube des élections CROUS 2024-2026, les fédérations LLSHS (**AFNEG**, **ANEIC**, **ANESH**, **FNAEL**) mettent à disposition dans cette contribution l'ensemble de leurs revendications concernant le réseau des œuvres universitaires et scolaires.

L'admission à l'université devrait symboliser une phase de libération et d'égalité d'accès à l'éducation pour chaque individu, sans que des facteurs socio-économiques ne constituent un obstacle à la quête de connaissance.

Les divers indices relatifs au coût de la rentrée établis par nos fédérations démontrent à quel point le coût de la vie ne cesse de croître.

L'objectif est de transmettre auprès du réseau les grandes positions autour des thématiques qui concernent les étudiantEs en LLSHS ainsi qu'un ensemble de positions sur la vie quotidienne.

En supplément à cette contribution sont disponible des livrets reprenant plus particulièrement les problématiques des étudiantEs en langues, information et communication, géographie et sciences historiques.

AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'AIDES SOCIALES ET D'ACCOMPAGNEMENT

Informer sur les aides à la mobilité internationale

À l'heure actuelle, **peu ou pas d'étudiantEs savent quelles aides leur sont accordées en cas de mobilité internationale.** Or, ces dernières se révèlent souvent précieuses lors d'une période de mobilité, surtout pour les étudiantEs boursierEs, qui touchent non seulement la Bourse Erasmus+, mais aussi **l'Aide à la Mobilité Internationale.** Cette dernière, distribuée par le CROUS, rentre dans l'une de ses 7 missions : l'international.

Cette aide est peu connue et **pourrait encourager un grand nombre d'étudiantEs boursierEs à sauter le pas de partir en mobilité.** La bourse Erasmus + est quant à elle ingénieuse. Elle dépend de plus du coût de la vie dans le pays d'accueil, ce qui **est censé permettre à l'étudiantE pouvoir s'adapter au niveau de vie sur place.** Ces deux bourses ne sont **pas assez connues des étudiantEs** et il est du devoir des CROUS de les rendre plus visibles aux étudiantEs, pour **encourager la mobilité.**

Concernant l'Aide à la Mobilité Internationale, un problème soulevé est qu'elle ne peut être perçue que pour au **maximum pour 9 mois de mobilité,** alors que les mobilités à l'année durent en **moyenne 10 mois.** De plus, elle ne peut être perçue **qu'une seule fois pendant tout le cursus universitaire.** Ainsi, en cas de mobilité durant une année de master, il est **impossible pour l'étudiantE de demander une nouvelle fois l'aide si iel a déjà fait la demande pour une mobilité en licence.**

Les **dossiers pour partir en mobilité** sont loin d'être les plus faciles à construire, et **les informations sur l'accès aux bourses d'aides sont aussi fortement limitées.** Ainsi, **un accompagnement d'une personnalité qualifiée extérieure** afin de parler d'accès aux droits, d'aides sociales et pour obtenir de l'aide pour construire le dossier pourrait s'avérer intéressante. Il est important que l'université se saisissent de cette problématique, mais également le CROUS pour pouvoir permettre **un meilleur accompagnement de l'ensemble des étudiantEs.**

Nous demandons :

- Un **accès élargi à l'Aide à la Mobilité Internationale** pour que les étudiantEs aient accès à celle-ci pendant tout leur parcours universitaire.
- Une **harmonisation nationale des aides à la mobilité**
- Une communication autour des différentes **aides cumulables** pour les départs en Erasmus

AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'AIDES SOCIALES ET D'ACCOMPAGNEMENT

Accompagner au mieux les étudiantEs en doctorat

Le doctorat est le **plus haut diplôme délivré dans les universités françaises**. Selon l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national du doctorat, **la formation doctorale est une formation par la recherche et une expérience professionnelle de recherche**. Il se prépare en **trois années minimum**, durant lesquelles les doctorantEs s'appliquent au **développement d'une thèse**. Ce diplôme est mondialement reconnu et permet l'obtention du grade de docteurE après la soutenance de la thèse qui représente la somme du travail de recherche fourni durant le doctorat.

Toutefois, ce besoin réciproque de la recherche, n'exclut en rien le constat dramatique. La situation alarmante des doctorantEs n'est aujourd'hui plus à prouver : **plus d'un tiers des doctorantEs ne perçoivent aucune aide**.

Précarité, harcèlement, violences sexistes et sexuelles, sous-financement des doctorantEs... la condition de la recherche française est dramatique.

NombreuxSES sont les doctorantEs devant **enseigner** en parallèle de leur thèse. Une charge supplémentaire dans leur parcours qui est souvent **mal rémunérée**. Les doctorantEs doivent également **apprendre sur le tas** comment enseigner, avec un **accompagnement moindre**.

Ce devoir d'enseignement s'explique par **un manque de financement de la grande majorité des doctorantEs**. La **précarité grandissante des doctorantEs** n'est plus à prouver et **impacte** gravement **l'attractivité de la recherche**, mais également **les conditions de recherche et de vie des doctorantEs**.

Il devient plus que nécessaire de **repenser le financement du doctorat** pour répondre à des besoins plus que vitaux.

Nous demandons :

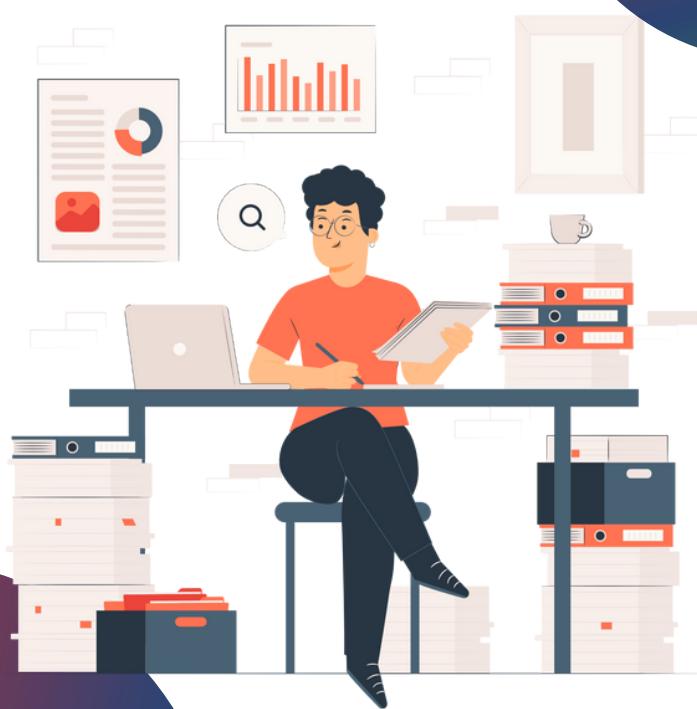
- L'accès à la **bourse sur critères sociaux pour les doctorantEs**
- L'accès au **repas à 1 euro** pour les doctorantEs
- Au delà, **l'accès à tous les autres services du CROUS** (logement, assistantes sociales..) pour les doctorantEs

39%

des doctorantEs
n'ont pas accès à
des aides sociales

3-4

doctorantEs à charge
pour les personnes
dirigeant des recherches



AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'AIDES SOCIALES ET D'ACCOMPAGNEMENT

Accompagner au mieux les étudiantEs internationauxALES

Les étudiantEs internationauxALES peuvent être considéréEs comme des grands oubliéEs du CROUS. En effet, les publications sur les réseaux sociaux et dans les CROUS tels que les menus ou les informations pratiques sont **rarement traduites en langues étrangères**, et **bloquent ainsi l'accès aux services du CROUS pour les étudiantEs internationauxALES** ne parlant pas ou peu français.

De plus, **tous les formulaires de demandes** tels que les formulaires pour accéder aux résidences universitaires du CROUS **sont en français**. Ainsi, il est très difficile pour les étudiantEs internationauxALES de faire une demande de logement CROUS, alors que dans un grand nombre de CROUS, **une partie des chambres disponibles sont réservées aux étudiantEs internationauxALES**, comme dans les résidences et cités universitaires de la ville de Dijon ou Avignon par exemple.

Concernant le cas des étudiantEs extra-communautaires, iels ont souvent **trois grands freins** à l'accès aux aides sociales :

- **une nationalité étrangère**
- **la barrière de la langue**
- **le manque d'accès à l'information**

Il n'est pas rare qu'unE étudiantE extra-communautaire soit éligible à une aide, mais ne la demande pas car **iel n'était pas au courant de l'existence de cette aide**. Il est du rôle du CROUS, en complément de l'université, **d'aider et d'accompagner au mieux ces étudiantEs dans leur vie universitaire et personnelle**.

Ainsi, pour permettre **un accès facilité aux services du CROUS** pour les étudiantEs internationauxALES, nous demandons :

- Une **traduction des menus et informations importantes** concernant le CROUS
- Une **augmentation du nombre de créneaux** pour la prise de rendez-vous avec unE AssistantE Sociale, ainsi qu'**une augmentation du nombre d'AssistantEs Sociales forméEs** pour un meilleur accompagnement des étudiantEs extra-communautaires, mais aussi de touTEs les étudiantEs.
- Une **traduction des guides d'aides** pour les étudiantEs extra-communautaires
- Une **campagne de communication** relayée par l'université sur les différentes **aides sociales** dont peuvent bénéficier les **étudiantEs extra-communautaires**

AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'AIDES SOCIALES ET D'ACCOMPAGNEMENT

Accompagner au mieux les étudiantEs en BTS et CPGE, souvent éloignéEs des campus universitaires

Dans l'enseignement supérieur, on estime qu'il y a environ **250 000 étudiantEs en BTS** (Brevet de technicien supérieur),

Ces étudiantEs peuvent **bénéficier des aides du CROUS** telles que les bourses, l'ASAP, l'ASAA, les logements...

Leur lieu d'études étant un **lycée**, les étudiantEs en BTS et CPGE n'ont **pas accès aux services du CROUS de la même façon qu'unE étudiantE à l'université**.

Si, en effet, les lycées proposent des cantines, **les repas proposés ne sont pas à tarification sociale ni de repas à 1 euro** pour les boursierEs, comme dans les restaurants universitaires.

Nous demandons :

- La mise en place d'une **convention avec chaque établissement** proposant une formation de BTS et/ou CPGE pour que les étudiantEs en BTS et/ou CPGE bénéficient de repas à **tarification sociale**.
- La mise en place d'une **campagne de communication à destination des étudiantEs en BTS** et/ou CPGE pour les **informer de leurs droits sociaux**.

Vers une refonte de la plateforme d'accès à l'emploi pour les étudiantEs

En 2020, c'était **40% des étudiants et étudiantes qui étaient salariés**. Ce chiffre est en **hausse constante**, et une réelle problématique du salariat étudiant est que les étudiantEs se retrouvent souvent dans **des conditions de travail précaires**. Travail de nuit, heures supplémentaires parfois non rémunérées... les étudiantEs qui travaillent sont souvent dépendantEs de leur emploi et ne peuvent souvent rien dire.

Une plateforme existe au niveau du CROUS : **Jobaviz**. A l'heure actuelle, cette plateforme est encore **trop peu utilisée** puisque **très peu d'étudiantEs connaissent son existence**.

Nous demandons :

AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'AIDES SOCIALES ET D'ACCOMPAGNEMENT

- Une **refonte** et une **communication** autour de la plateforme **Jobaviz** pour qu'elle soit réellement connue et utilisée des étudiantEs
- Des **offres d'emplois** sur la plateforme qui **prennent en compte les besoins des étudiantEs** (ex : respect des congés sur la semaine de révision ou la période d'examens)

Agir sur la rénovation et l'accessibilité des logements pour de meilleures conditions de vie des étudiantEs

En 2023, les dépenses liées au logement représentent **entre 50% et 60% du budget d'unE étudiantE**, pour celles et ceux ayant la chance d'en obtenir un. NombreuxSSES sont les étudiantEs obligéEs de vivre dans un mobile-home à l'année, de faire 2 heures de train tous les jours... faute de pouvoir trouver un logement. Les raisons sont nombreuses : **pas d'assez bonNEs garantEs, une demande de logement supérieur à l'offre dans les grandes villes étudiantes, des loyers en forte hausse** (+ de 8% selon l'indicateur du coût de la rentrée 2023 de la FAGE)...

Au sein des logements CROUS, c'est aussi parfois une **question d'accessibilité** qui freine. En effet, les logements CROUS sont réservés majoritairement aux étudiantEs boursierEs, mais la question de **besoins d'aménagements** particuliers notamment pour **les étudiantEs en situation de handicap** n'est que très peu prise en compte.

L'offre de logement proposée par le CROUS est **bien inférieure aux demandes** que celui ci peut recevoir pour le logement. De plus, certaines résidences peuvent être considérées comme "**insalubres**". EnvahieEs par des nuisibles, certainEs étudiantEs résidant dans des logements CROUS **ne peuvent prétendre à une vie saine**.

Nous demandons :

- Une **meilleure accessibilité** des logements pour les personnes en situation de handicap
- Une **rénovation des bâtiments** considérés comme "insalubres" et un **meilleur aménagement** pour optimiser l'espace
- Un **prix du loyer accessible** comprenant toutes charges (électricité, internet, eau...)

INCLURE LA TRANSITION ECOLOGIQUE AU SEIN DE NOS CROUS

Le réseau des CROUS a démarré un travail sur la transition écologique et sur les mutations que chaque CROUS doit mener afin de pouvoir **limiter au maximum sa consommation d'énergie** et ses émissions de gaz à effet de serre. Le Crous est un moyen pour les étudiantEs de **se sensibiliser à la question de la transition écologique**.

Développer l'anti gaspillage alimentaire dans les restaurants CROUS

D'après l'ADEME : “Pour un restaurant servant 500 convives en moyenne 200 jours sur une année, le gaspillage représente entre 15 et 20 tonnes par an, soit en termes de budget, entre 30 000 et 40 000 euros par an de produits jetés”.

Plusieurs leviers d'actions sont à disposition des CROUS pour faire baisser ces chiffres.

Nous demandons :

- La **systématisation de l'évaluation des pertes du restaurant** en question et leurs origines dans l'objectif de **ré-évaluer les quantités** et trouver les origines des pertes pour mettre en place les bonnes actions.
- Une **communication transparente** à propos de la **gestion et du tri des déchets**.
- La **généralisation de conventions entre les CROUS et les associations solidaires** pour **normaliser la distribution gracieuse des invendus** par lesdites associations.
- Travailler avec des **associations spécialisées dans la sensibilisation au gaspillage alimentaire** pour intervenir auprès des étudiantEs via des actions de sensibilisation et de formation



INCLURE LA TRANSITION ECOLOGIQUE AU SEIN DE NOS CROUS

Repenser les repas pour une restauration plus écologique et plus responsable

A l'heure actuelle, bien qu'une majorité des CROUS proposent des alternatives végétariennes, il reste encore des **lieux de restauration où les étudiantEs ne peuvent pas manger végétarien pendant l'ensemble des repas.**

Au CROUS Nantes Pays de la Loire, **une enquête a été diffusée** du 16 janvier au 10 mars 2023 sur le périmètre nantais sur l'offre végétarienne proposée quotidiennement sur l'ensemble des lieux de restauration du CROUS.

Depuis 2017, **tous les lieux de restauration du CROUS Nantes Pays de la Loire proposent une offre végétarienne quotidienne.**

Au delà de proposer un repas végétarien, il est important de **sensibiliser les étudiantEs au végétarisme**. En 2019, **la viande et les produits laitiers étaient responsables de 18% des émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine**. Limiter la consommation de viande a donc un réel impact sur l'environnement et l'écologie, mais **manger végétarien ou végétalien ne s'improvise pas.**

En effet, le fait de proposer des repas végétariens permet aussi aux étudiantEs de **s'inspirer de recettes végétariennes équilibrées** pour qu'ils puissent reproduire ces recettes et **s'inspirer de cette manière de consommer de manière plus responsable.**

Une problématique constatée au niveau de l'offre végétarienne proposée dans les lieux de restauration du CROUS est que **certains repas végétariens ne sont pas servis en quantité suffisante**. De ce fait, **dans les fins de service, il n'est plus toujours possible de bénéficier d'un repas végétarien.**

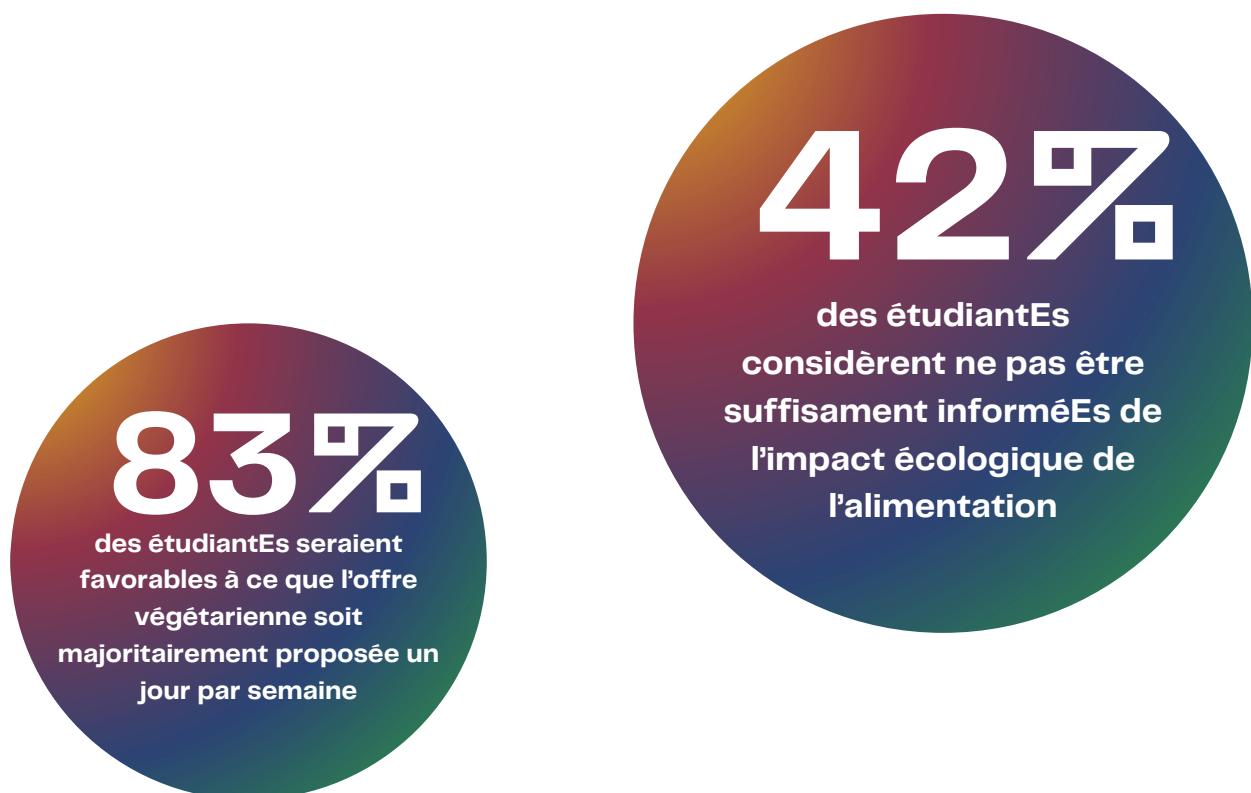
Cependant, **un repas végétarien peut être servi à une personne omnivore alors qu'un repas carne ne peut être servi qu'à une personne omnivore**. Il est nécessaire que **certaines recettes soient repensées pour proposer des repas végétariens complets et équilibrés**, qui permettent d'alimenter réellement chaque étudiantE à sa faim.

INCLURE LA TRANSITION ECOLOGIQUE AU SEIN DE NOS CROUS

De la même manière, même si la politique de l'offre de restauration des CROUS évolue au fil du temps vers des repas plus responsables, **les repas vegan, eux, sont encore majoritairement inexistant**s.

Nous demandons :

- **50% de repas entièrement végétariens dans l'ensemble des sites de restauration universitaires d'ici septembre 2023**, avec un travail de réalisé pour proposer plus d'alternatives vegan
- **L'organisation de campagnes de communication ou d'ateliers participatifs pour sensibiliser à l'alimentation durable et aux dangers de la malbouffe**
- La **réduction de la part de produits d'origine animale venant d'élevages intensifs**
- L'affichage de l'empreinte carbone et de l'impact environnemental des menus
- Des recettes repensées en fonction des **fruits et légumes de saison**, avec des produits locaux ALES



INCLURE LA TRANSITION ECOLOGIQUE AU SEIN DE NOS CROUS

Développer une alimentaire locale avec des partenaires plus durables

L'alimentation durable constitue « l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire ».

La **nourriture** est le principal responsable des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. Cela a un **impact majeur sur l'environnement** et peut sérieusement **perturber l'équilibre de la nature en fonction de la façon dont nous procédons**. Étant donné les enjeux mondiaux liés aux activités humaines et les risques indéniables du changement climatique, il est impératif de changer nos méthodes de production, de distribution et de consommation alimentaire. Des initiatives individuelles et/ou communes existent déjà, comme l'**adoption de plus en plus fréquente des régimes alternatifs tels que les régimes végétariens ou flexitariens**, la création de jardins partagés, ou le recours à des produits plus respectueux de l'environnement. Il est nécessaire que ces démarches soient suivies et que d'autres soient imposées par l'État, qui s'est notamment engagé dans différents accords au vue des responsabilités qui nous incombent toutes et tous sur le sujet de la transition écologique.

Nous demandons :

- Le rapprochement des CROUS avec les **projets alimentaires territoriaux**
- La mise en place de **menus / plats de différentes tailles** afin de permettre aux étudiantEs d'opter pour celui qui leur correspond et limiter le gaspillage
- La mise en place de **réduction sur les invendus** à partir d'une certaine heure au sein de services de restauration du CROUS.
- Le **financement adéquat par le gouvernement de ses propres dispositifs**, autant sur le plan technique que logistique, afin que les **CROUS puissent être des établissements plus écoresponsables** et puissent s'adapter de manière conforme à l'urgence climatique
- Favoriser **l'achat de produits français et de circuits courts**
- L'affichage systématique de la **nature et de la provenance des produits vendus**
- La **mise à disposition d'un kit de restauration** pour chaque étudiantE

INCLURE LA TRANSITION ECOLOGIQUE AU SEIN DE NOS CROUS

Vers un environnement numérique responsable

Les Objectifs de Développement Durables sont 17 objectifs de développement durable placés dans l'agenda 2030 des États membres des Nations Unies. Ils ont pour ambition de **lutter efficacement pour le développement durable, pour une transition écologique solidaire, tout en effaçant la pauvreté et les inégalités mondiales**. Le numérique, par certains aspects, se retrouvent dans quelques objectifs, comme le 12e sur la consommation responsable.

Le numérique est une activité humaine qui a également un impact écologique prononcé sur plusieurs paramètres. **Les émissions de gaz à effet de serre générées par le numérique** sont liées principalement aux **équipements** (47%), plus que les **infrastructures réseau** (28%) ou les **data center** (25%).

Au niveau environnemental, la fabrication d'un ordinateur et de tout outil numérique est problématique. **La fabrication représente jusqu'à 80% des impacts** en tenant compte de **différents indicateurs environnementaux**. Pour réduire l'impact environnemental du numérique, il faut **favoriser la soutenabilité de la production**, encourager l'écoconception des équipements et éviter le renouvellement rapide des équipements. Il est nécessaire **d'allonger la durée de vie des équipements** en **favorisant le réemploi et la réparabilité**, de réduire les pollutions générées à la fabrication et de promouvoir l'écoconception des services numériques pour réduire leur contribution à l'obsolescence des terminaux.

L'impact écologique du numérique est indéniable aujourd'hui : que ce soit par notre utilisation ou par la fabrication. Nous devons tous et toutes être vigilantEs sur la façon dont nous consommons le numérique.

Nous demandons :

- La mise en place de **processus de recyclage des équipements numériques** des étudiantEs dans les logements CROUS.
- La mise en place d'une **communication publique** sur la façon de **recycler ses équipements personnels**.
- A ce que les conditions de fabrication des équipements numériques soient un **paramètre nécessaire dans les appels d'offres des CROUS** en lien avec le numérique.

VERS UNE PROMOTION ET UN MEILLEUR ACCES A LA CULTURE POUR LES ETUDIANTeS

Le CROUS : un rôle majeur dans l'accès à la culture

Le CNOUS, relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, s'engage activement dans **l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage des étudiantEs, visant à garantir l'égalité des opportunités éducatives**. Au cœur de sa mission, se trouve une politique culturelle qui implique un réseau de 28 centres régionaux (CROUS), tous coordonnés par le CNOUS.

Ce réseau de structures **collabore avec les universités et diversEs acteurICEs locauxALES, telles que les collectivités territoriales**, pour promouvoir **la participation étudiante à la vie culturelle**. Deux objectifs principaux guident leurs efforts :

- **1 - Soutenir les étudiantEs dans leur rôle d'acteurICEs culturels**, en leur apportant un **soutien financier et matériel** pour leurs projets artistiques, ainsi que des opportunités de s'engager pour des causes qui leur tiennent à cœur.
- **2 - Encourager l'intérêt des étudiantEs pour la culture et l'art en facilitant financièrement leur accès à une variété d'expériences culturelles**, comme des musées, des expositions, des concerts et des spectacles vivants, tout en développant des activités de médiation culturelle.

Les services culturels des Crous interviennent dans plusieurs domaines, notamment en **soutenant les pratiques amateurs, en animant les résidences et les campus universitaires, en encourageant des projets culturels et citoyens**, et en organisant des concours nationaux pour promouvoir l'activité culturelle étudiante.

Les Crous travaillent en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur et d'autres acteurs institutionnels pour renforcer l'accès de tous les étudiants à la culture. Cette approche comprend **la mise en place de tarifs préférentiels, des commissions d'appui aux projets étudiants**, des actions différencierées en fonction des publics cibles, l'utilisation du service civique, le développement de la médiation culturelle, la formation du personnel et des étudiants, et bien d'autres initiatives.

Nous demandons :

- La mise en place **systématique d'au moins une activité culturelle par mois** dans les résidences universitaires
- La mise en place d'une **communication plus claire sur les dispositifs d'aides aux actions culturelles** du CROUS pour les étudiantEs
- La mise en place d'un **recensement des activités culturelles accessibles** proche de sa résidence étudiante

VERS UNE PROMOTION ET UN MEILLEUR ACCÈS A LA CULTURE POUR LES ETUDIANTeS

Revoir l'usage de la CVEC

La Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) a été instaurée dans le cadre de la loi du 8 mars 2018 relative à l'Orientation et à la Réussite des Étudiants, entrant en vigueur à la rentrée de septembre 2018. Son objectif est de **promouvoir l'accueil et le soutien social, médical, culturel, et sportif des étudiantEs**, tout en **renforçant les initiatives de prévention et d'éducation** en matière de santé qui leur sont dédiées.

Actuellement, **la CVEC est indexée sur l'inflation nationale**, cette taxe augmente tous les ans. Cette année, **elle a atteint le seuil des 100€**. Cette somme, dont l'évolution est croissante au fil des rentrées, est **une source de dépense importante pour les étudiantEs**.

Au sein des CROUS, la CVEC est utilisée dans le cadre du **Cultur'ActionS**, un dispositif visant à **soutenir les projets étudiants** en leur offrant un **soutien financier et matériel**.

Ces projets sont classés en quatre grandes catégories distinctes (si dessous).

Ce dispositif est important pour l'accompagnement et le soutien des projets culturels par et pour les étudiantEs.

Aujourd'hui peu de projets bénéficient du Cultur'Actions en raisons de ses critères d'attribution trop flous. Il est important que les critères du Cultur'Actions soient plus clairs et plus larges afin de soutenir un maximum d'actions culturelles.



VERS UNE PROMOTION ET UN MEILLEUR ACCES A LA CULTURE POUR LES ETUDIANTeS

Nous demandons :

- La **suppression de l'indexation sur l'inflation de la CVEC** ainsi que la fixation annuelle du montant de la CVEC par arrêté du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, suite à un vote en conseil d'administration du CNOUS.
- Une **meilleure communication** autour du dispositif Cultur'ActionS
- Un meilleur **accompagnement** de la part du CROUS dans le **développement d'actions culturelles** par les étudiantEs
- Une **meilleure transparence** et une **harmonisation nationale** des critères d'attribution du Cultur'ActionS

Un meilleur accès dans l'apprentissage des langues étrangères et de France (livret annexe FNAEL)

Aujourd'hui, **l'apprentissage des langues étrangères et de France reste encore très limité**. Omniprésence des langues majoritaires dans les études, **peu de pratique orale des langues apprises**, diplôme d'université parfois trop chers pour permettre aux étudiantEs d'apprendre une langue à l'université, manque de pratique concrète... Les problématiques de l'apprentissage des langues sont nombreuses. Avec certaines langues ou **l'offre est inférieure à la demande** (Langue des Signes Française, Français pour les étudiantEs étrangerEs ou extra-communautaires, chinois / coréen qui sont peu présent dans les universités...) **il est essentiel que le CROUS devienne aussi un acteur pouvant agir pour la promotion de l'inclusion de touTEs et de la promotion du plurilinguisme**.

Nous demandons :

- La mise en place de **temps plurilingues dans les lieux de vie du CROUS** regroupant des étudiantEs de diverses origines et parlant diverses langues, ou bien de cafés linguistes (cafés et thés organisés dans une langue en particulier permettant la pratique des étudiantEs de celle ci)
- La **traduction des signalétiques** dans les résidences et notamment des **guides ou documentations** d'accompagnement des étudiantEs françaisEs ou internationaux ALES **dans d'autres langues que l'anglais**

VERS UNE PROMOTION ET UN MEILLEUR ACCÈS A LA CULTURE POUR LES ETUDIANTeS

Améliorer l'accès à l'information pour touTEs

UnE citoyenNE informéE est unE citoyenNE qui peut agir sur le monde.

L'accès à l'information est une **liberté fondamentale** qui fait partie intégrante de la liberté d'expression. **L'accès à la presse** permet cet accès à l'information.

Selon une enquête de Médiamétrie en 2017, bien que les 15-34 ans utilisent à 71% les réseaux sociaux pour s'informer, **la presse en ligne ou en papier affiche un pourcentage de 32% d'utilisation quotidienne** ou presque. Les deux principaux médias lus par les jeunes dans leurs déclinaisons web sont Le Monde et 20 Minutes, deux entreprises de presse écrite.

L'intérêt de la jeunesse pour la presse et pour l'information est toujours vif. Dans cette même enquête, **15% se disent accros à l'information** tandis que **28% consultent les sujets qui les intéressent uniquement**.

Nous demandons :

- La **mise à disposition de la presse locale et nationale** dans les lieux de vie ainsi que les espaces du CROUS (Cafétérias, résidences...) **de manière gratuite**

CONTRIBUTION CROUS ALLSHS

2024 - 2026



Association Nationale des Etudiant.e.s en
Information et Communication

Hugo CHALUMEAU

Président

presidence@aneic.fr



Agathe LEMU

Présidente

presidence@fnael.org



Angèle HIDIROGLOU

Présidente



Dylan TISSIER

Président

presidence@anesh.fr